



Strasbourg, le 12 octobre 2007

Restreint
CDL-MIN-OJ(2007)001ann

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

**RÉUNION CONJOINTE DE LA SOUS-COMMISSION
SUR LA PROTECTION DES MINORITÉS ET LE
CONSEIL DES ÉLECTIONS DÉMOCRATIQUES
(Venise, le 18 octobre 2007 de 11h30 à 13h00)**

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

1. *Adoption de l'ordre du jour*
2. *Règles spécifiques sur le droit de vote des minorités nationales*

Lors de sa 18^e réunion (octobre 2006), le Conseil des élections démocratiques a examiné la question des règles spécifiques sur le droit de vote des minorités nationales, sur la base d'un document préparé par le Bureau du Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales (HCNM) et de commentaires préparés par Mme Durrieu.

Après ce premier échange de vues, le HCNM a révisé le document relatif au double vote des personnes appartenant à des minorités nationales. Les rapporteurs, Mme Durrieu, pour le Conseil des élections démocratiques, et M. Bartole, pour la sous-commission sur la protection des minorités, ont présenté leurs observations (voir les documents [CDL-EL\(2007\)025](#) et [CDL-EL\(2007\)020](#)). Le Conseil des élections démocratiques est invité à examiner ces documents et à décider des suites à donner.

3. *Autres questions.*